

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (CONTRATS À TERME SUR INDICES) – COURT



Objectif

Le présent document fournit des informations clés à propos de ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document de commercialisation. Ces informations sont exigées par la loi afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Contrat à terme sur indice - Court

Initiateur : Euronext

www.euronext.com

Autorité compétente : Euronext Amsterdam – AFM, Euronext Brussels – FSMA, Euronext Lisbon – CMVM, Euronext Paris – AMF

Date de création du document : 2018-09-17

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Avertissement

Type

Dérivé. Les contrats à terme standardisés sont considérés comme des dérivés en vertu de l'Annexe I, Section C de la directive MiFID 2014/65/UE.

Objectifs

Un contrat à terme (futures en anglais) est un accord qui permet d'acheter ou de vendre un actif à une certaine date à l'avenir à un prix convenu à l'avance. Les contrats à terme peuvent être réglés en espèces ou par une livraison physique de l'actif sous-jacent ; les contrats à terme sur indices sont réglés en espèces.

Chaque contrat à terme (futures) a sa propre date d'échéance, après laquelle le produit expire. Une position ouverte peut être fermée à tout moment avant la date d'échéance, en fonction des conditions de marché et si la liquidité est suffisante, en concluant une opération de clôture.

Toutes les spécifications contractuelles sont disponibles sur notre site Internet : <https://derivatives.euronext.com/equity-index-derivatives>. Les lieux de négociation se réservent le droit de proposer des changements aux modalités contractuelles, ce qui dans certains cas peut affecter les contrats en positions ouvertes, mais ces résultats surviendraient à la suite d'une consultation publique ou de l'émission d'un avis de marché.

Investisseurs de détail visés

Ce produit n'est pas conçu pour être commercialisé à un type d'investisseur spécifique ou pour remplir un objectif d'investissement ou réaliser une stratégie d'investissement spécifiques. Un investisseur de détail devrait se familiariser avec les caractéristiques de ce produit pour décider, en connaissance de cause, s'il correspond ou non à ses besoins d'investissement. En cas de doute, un investisseur de détail devrait contacter son courtier ou son conseiller d'investissement afin d'obtenir des conseils en matière d'investissement.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

Indicateur synthétique de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque est un guide sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il montre quelle est la probabilité que le produit perde de l'argent en raison des mouvements sur les marchés. Nous avons attribué à ce produit la note 7 sur 7, ce qui le range dans la catégorie de risque la plus élevée.

Les investisseurs peuvent vendre des contrats à terme sans les avoir achetés tout d'abord, par l'ouverture d'une transaction de vente qui crée une position courte. Les vendeurs réalisent des gains lorsque le prix de leurs contrats à terme baisse, et ils perdent de l'argent lorsque le prix de leurs contrats à terme augmente. Les vendeurs peuvent fermer des positions courtes en achetant des contrats à terme (achat liquidatif), en fonction des conditions de marché et si la liquidité est suffisante. La perte maximale possible découlant de la vente de contrats à terme est potentiellement illimitée.

Le risque de perte lors d'un investissement dans des contrats à terme peut être minimisé par l'achat ou la vente (selon le cas) de la quantité correspondante de l'actif sous-jacent (position couverte) ou d'un actif étroitement corrélé. En outre, le profil de gains ou de pertes de la position sur contrats à terme peut être analysé dans le contexte d'un portefeuille, le cas échéant.

Lors de la négociation de contrats à terme, l'investissement requis pour ouvrir une position est seulement la marge initiale. La marge sert de garantie pour s'assurer que les engagements afférents aux contrats à terme seront dûment honorés. La marge, qui est la même pour les acheteurs et pour les vendeurs, est restituée lors de la fermeture de la position.

Les gains et les pertes sont calculés tous les jours et sont immédiatement réglés en espèces sur la base du prix de clôture du contrat à terme (futures) concerné. L'investisseur doit immédiatement compenser les pertes éventuelles en déposant une marge supplémentaire, appelée marge de variation.

Soyez conscient du risque de change. Lorsque le produit est libellé en une devise autre que la monnaie nationale de l'investisseur, le rendement, s'il est exprimé dans la monnaie nationale de l'investisseur, peut varier en fonction des fluctuations monétaires. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur qui figure ci-dessus.

La législation fiscale de l'État membre d'origine de l'investisseur de détail peut avoir une incidence sur le résultat réel de l'investissement.

Scénarios de performance

Les gains ou les pertes d'une position individuelle sur un contrat à terme dépendent de plusieurs facteurs, en ce compris la variation de la valeur de l'actif sous-jacent et si l'investisseur détient une position longue ou courte.

Le profil de gains ou de pertes d'un contrat à terme individuel à la date d'expiration dépend du prix du contrat à terme convenu au moment de la conclusion du contrat et du prix de règlement final. Cela est vrai pour tous les contrats à terme standardisés, quel que soit le type d'actif sous-jacent, le niveau du prix de l'actif sous-jacent, le style de règlement du contrat à terme, ou le niveau du prix du contrat à terme convenu au moment de la conclusion du contrat. Les gains/pertes résultant de la clôture d'une position sur un contrat à terme avant la date d'expiration sont égaux à la différence entre le prix du contrat à terme convenu au moment de la conclusion du contrat et son prix convenu au moment de la clôture de la position. Le profil de gains ou de pertes résultant de la position sur le contrat à terme peut devoir être analysé dans le contexte d'un portefeuille, le cas échéant, si par exemple, le contrat à terme a été négocié en tant qu'outil de gestion du risque pour couvrir d'autres investissements ou générer un rendement supplémentaire.

Les caractéristiques des contrats à terme (futures) et une explication du profil des gains et pertes figurent ci-dessous. Les exemples et les graphiques démontrent le profil de gains et de pertes d'un contrat à terme individuel. Les graphiques illustrent les performances possibles de votre investissement. Vous pouvez les comparer aux graphiques de profits d'autres produits dérivés. Le graphique présenté donne un éventail de résultats possibles et n'est pas une indication exacte de ce que vous pourriez récupérer. Ce que vous obtiendrez variera en fonction de l'évolution du sous-jacent. Pour chaque valeur du sous-jacent, le graphique indique quels seraient les gains ou les pertes du produit. L'axe horizontal affiche les divers prix possibles de la valeur sous-jacente à la date d'expiration et l'axe vertical affiche les gains ou les pertes.

Les chiffres affichés incluent tous les coûts du produit lui-même, mais il se peut qu'ils n'incluent pas tous les coûts que vous payez à votre conseiller ou votre distributeur. Les chiffres ne prennent pas en compte votre situation fiscale personnelle, laquelle peut aussi affecter le montant que vous récupérez.

Transaction : Vendre le contrat à terme (future)

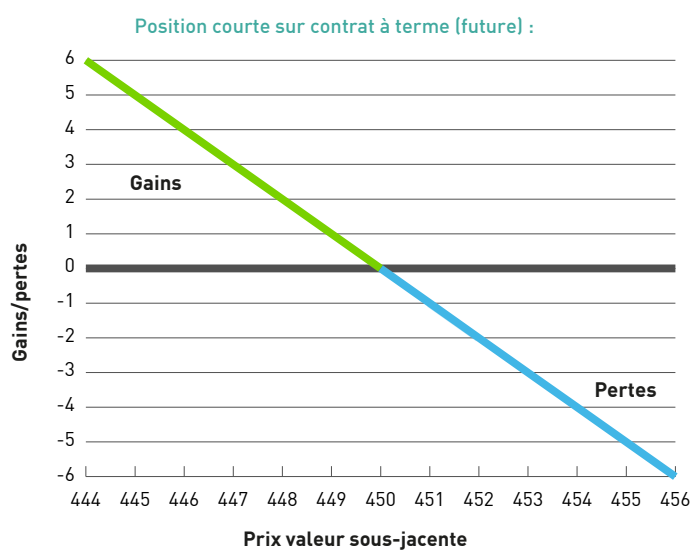
Espérance : Chute du prix du sous-jacent

Investissement : Marge de dépôt

Risque : Illimité si le prix du sous-jacent continue d'augmenter

Rendement : Limité au prix de l'actif sous-jacent tombant à zéro

Marge : Exigée



Calcul des gains/pertes :

Les gains ou les pertes à l'expiration sont calculés en soustrayant le prix de règlement final du prix de vente du contrat à terme. Les prix des contrats à terme standardisés sont établis par unité de la valeur sous-jacente et le calcul précédent détermine le résultat par unité de la valeur sous-jacente, mais la valeur totale d'un contrat à terme standardisé dépend du multiplicateur contractuel. Le total des gains ou des pertes d'un contrat à terme standardisé est calculé en multipliant la valeur du premier calcul par le multiplicateur contractuel. Lorsque la position à terme est fermée avant la date d'expiration (en rachetant le contrat à terme), le prix d'achat doit être utilisé à la place du prix de règlement final.

Calcul des gains et des pertes en formules :

Total des gains ou des pertes : (prix de vente du contrat à terme - prix de règlement final) * multiplicateur contractuel [le cas échéant].

Les gains/pertes sont nuls lorsque le prix de règlement final ou le prix actuel du contrat à terme (future) égale le prix de vente du contrat à terme.

Exemples :

Exemple 1 : lorsque le prix de vente du contrat à terme est 450, le prix de règlement final ou le prix de rachat du contrat à terme est 447 et le multiplicateur contractuel est 200. Les gains par unité de la valeur sous-jacente sont : $450 - 447 = 3$ et le total des gains du contrat à terme est : $3 \times 200 = 600$.

Exemple 2 : lorsque le prix de vente du contrat à terme est 450, le prix de règlement final ou le prix de rachat du contrat à terme est 452 et le multiplicateur contractuel est 200. Les pertes par unité de la valeur sous-jacente sont : $450 - 452 = -2$ et les pertes totales du contrat à terme sont : $-2 \times 200 = -400$.

Les gains ou les pertes sont nuls lorsque le prix de règlement final ou le prix actuel du contrat à terme (future) égale le prix de vente.

Que se passe-t-il si Euronext n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Euronext n'est pas responsable d'effectuer de versements au titre de l'investissement et ne relève pas de la compétence des fonds de garantie des investisseurs.

Tous les dérivés négociés sur Euronext font l'objet d'une compensation centrale par la contrepartie centrale LCH S.A.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Euronext facture des frais qui s'appliquent au participant/membre négociant en bourse. La commission de transaction ou l'éventail de commissions de transactions pour cette classe d'actifs s'établit comme suit:

| Commission de négociation par lot | Carnet d'ordres central |
|--|------------------------------|
| | Courtier Compte du client |
| AEX-index® Contrat à terme sur indices | € 0,77 |
| AEX-index® weekly Futures | € 0,17 |
| AEX-index® mini Contrat à terme sur indices | € 0,15 |
| AMX-index® Contrat à terme sur indices | € 0,40 |
| BEL20® index Contrat à terme sur indices | € 0,52 |
| PSI20® index Contrat à terme sur indices | € 0,65 |
| CAC40® index Contrat à terme sur indices | € 0,15 |
| CAC40® index mini Contrat à terme sur indices | € 0,03 |
| FTSEurofirst 80 and FTSEurofirst 100 index Contrat à terme sur indices | € 0,20 |
| FTSE EPRA/NAREIT index Contrat à terme sur indices [Developed Europe and Euro zone] | € 0,50 |

La grille tarifaire et le barème des commissions sont disponibles également dans la liste des prix sur notre site Internet : www.euronext.com/fr/trading-fees-charges.

La personne qui vous vend ce produit ou vous conseille à son égard peut vous facturer d'autres coûts. Dans ce cas, cette personne vous fournira des informations à propos de ces coûts. Ce produit n'entraîne pas de coûts récurrents.

Composition des coûts

Euronext facture des commissions qui s'appliquent au participant/membre négociant en bourse. Les détails sont disponibles dans la liste des prix sur notre site Internet.

Des coûts supplémentaires ou associés peuvent être facturés aux investisseurs de détail par le participant/membre négociant en bourse, courtiers ou autres intermédiaires impliqués dans une transaction de détail sur instruments dérivés.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Aucune durée de détention n'est recommandée pour ce produit.

Chaque série de contrats à terme (futures) a sa propre date d'échéance, après laquelle le produit expire. Les contrats à terme standardisés peuvent être détenus jusqu'à l'expiration. Qu'un investisseur de détail choisisse ou non de clôturer le contrat avant l'expiration dépendra de sa stratégie d'investissement et de son profil de risque. Une position sur un contrat à terme peut être fermée chaque jour de négociation pendant la durée de vie du contrat à terme, en fonction des conditions de marché et si la liquidité est suffisante.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les investisseurs de détail doivent adresser leurs réclamations au courtier ou à l'intermédiaire avec lequel l'investisseur a des relations contractuelles à propos de ce produit.

Autres informations pertinentes

Des spécifications contractuelles présentant des détails clés de tous les dérivés traités sur nos marchés sont publiés sur notre site Internet:

<https://derivatives.euronext.com/fr/equity-index-derivatives/contract-list>

<https://derivatives.euronext.com/fr/dividend-index-futures/contract-list>

Disclaimer: La version anglaise est la version de base. En cas de conflit entre la version anglaise et une autre version linguistique, la version anglaise fait foi.